Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20261029-D202609110-DE

Commune de Paimpont

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	14
Absents	5
Exclus	0
Votants	17

Date de la convocation : 21/10/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/09/110

Séance du 28 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle, GUERIN Françoise, JAMIN Lydie et messieurs LEFEUVRE Alain, ROLLAND Aurélien, MOINERAIS Marc, DANION Stéphane, HAUPAS Patrick, LANNUZEL Pierre-Yves, GUERIN Didier conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur DESSA Julien et mesdames FILATRE Renée, PETIT Emmanuelle.

Était absent : Madame ROUAULT Aurélie et monsieur PERRIN Evan.

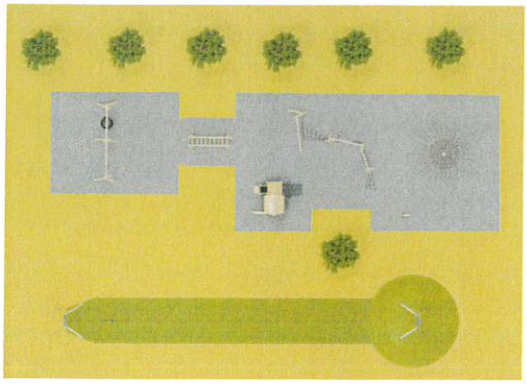
Ayant donné pouvoir : Madame FILATRE Renée à madame GUERIN Françoise, monsieur DESSA Julien à madame DESMARS Claire et madame PETIT Emmanuelle à madame GERNIGON Christèle.

DELIBERATION 2026/09/110 : PROJETS - AMENAGEMENT D'UN ESPACE LUDIQUE ET INCLUSIF AU BORD DE L'ETANG (PROJET, PLAN DE FINANCEMENT, DEMANDES DE SUBVENTIONS).

Rapporteur : Patrick HAUPAS

CONTEXTE : *Le projet d'espace ludique et inclusif au bord de l'étang est le fruit d'une réflexion engagée depuis près d'un an par la commune de Paimpont, en concertation avec des parents d'élèves de l'école communale Marthe Niel et la commission enfance-jeunesse. Il vise à créer un espace de loisirs et de détente accessible à tous, composé de jeux pour enfants et d'agrès sportifs, conçus pour favoriser l'inclusion et permettre notamment aux personnes à mobilité réduite (PMR) d'en profiter. Cet aménagement contribuera à renforcer l'attractivité du site de l'étang et à offrir aux familles un lieu de rencontre, de partage et de convivialité au cœur de la commune.*

Vu le projet d'aménagement ;



Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20261029-D202609110-DE

Vu le plan de financement de l'opération ;

Aménagement d''un espace ludique et inclusif				
DEPENSES	**DÉPENSES HT**	**RECETTES**	**MONTANT HT**	**REPARTITION**
Travaux jeux	62 360,34 €	**Conseil départemental « ambitions communes »**	34 211,13 €	40%
Agrès sportifs	9 123,20 €	**DETR**	25 658,35 €	30%
Travaux terrassement	2 470,00 €			
Fourniture gravier (90t)	4 059,28 €			
Bancs	2 100,00 €			
Tables (PMR)	5 415,00 €			
		AUTRES		
TOTAL HT	85 527,82 €	**TOTAL HT SUBVENTION HT :**	59 869,47 €	70%
TVA	17 105,56 €	**AUTOFINANCEMENT COMMUNE HT :**	25 658,35 €	30%
TOTAL TTC	102 633,38 €			

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (1 abstention Marc MOINERAIS):

Article 1 :

VALIDE le projet de travaux ainsi présenté,

Article 2 :

VALIDE le plan de financement ainsi exposé,

Article 3 :

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 34 211,13 € auprès du conseil départemental d'ille et vilaine au titre du programme « ambitions communes ».

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

La Secrétaire de séance,
Lydie JAMIN

MAIRIE de PAIMPONT
35 (Ille-et-Vilaine)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE